

Que vous organisiez une soirée, un festival ou que vous vendiez des disques, malgré l'ère du digital, il vous faudra encore vous frotter aux aspects physiques des musiques électroniques.

La sonorisation

Évidemment, qui dit son, dit système son. Il y a encore peu de temps, on parlait même de « kilos de son » pour évoquer la puissance d'un sound system. Il va falloir **déplacer, transporter, installer, désinstaller, ranger et nettoyer** (très important le rangement et le nettoyage, même – surtout – en extérieur : par respect d'abord, et pour ne pas risquer de se le voir facturer a posteriori par le propriétaire).

C'est très prenant, autant en temps qu'en énergie, et en budget ; Il est donc bon d'y penser à l'avance et d'anticiper l'aménagement nécessaire pour mettre un lieu aux normes. De même pour le matériel sonore et l'aménagement de la cabine de DJ (praticables, retours...), du dancefloor (revêtement, parois...), il faut prévoir ce qu'il peut être nécessaire de **louer** en plus de ce que vous possédez éventuellement (Pour en savoir plus, consultez les pages [Maîtriser le son](#) et [Connaître la réglementation](#)).

Autre détail à ne pas négliger en matière d'organisation d'événement : **l'assurance !**

- **Consultez la fiche [Vous assurez](#).**

Les tournées

Il est toujours bon signe d'aller jouer loin de chez soi : c'est signe que la carrière décolle ! Mais ce n'est pas sans coût, notamment de **transports** : que ce soit en voiture, en train ou en avion, il faut surtout ne pas oublier ces frais qui peuvent être élevés au moment de négocier son cachet. D'autant plus à l'étranger où il faudra notamment ajouter le **logement**, chambres d'hôtels ou locations, et de quoi se nourrir (on parle aussi de « per diem », à savoir ce qui est nécessaire à l'artiste pour se nourrir par jour, de quelques dizaines à quelques centaines d'euros selon sa notoriété).

- Pensez-y aussi **quand vous invitez un DJ étranger** pour booster votre soirée. Même s'il est proche de vous et qu'éventuellement il acceptera de loger sur votre canapé, il y a quand même des frais auxquels vous ne couperez pas.

La vente de disques

Que ce soit sur un stand de merchandising en festival, pour de la vente en ligne ou en magasins, il faut bien que le client final, votre fan, reçoive son disque. Si vous avez un contrat avec un distributeur, c'est la plupart du temps lui qui s'en chargera. Mais attention à la vente en ligne directe via votre site ou une plateforme comme Bandcamp : il vous faudra trouver où **stocker vos disques**, après les avoir fait **transporter** chez vous, puis assumer toute la logistique et les **frais d'envois** postaux. Là aussi, c'est toute une organisation, assez chronophage de surcroît.

CONSULTER :

Fiches Pratiques

- [Vous équiper](#)
- [Maîtriser le son](#)
- [Trouver un studio](#)
- [Fabriquer](#)
- [Distribuer](#)
- [Connaître la réglementation](#)
- [Vous assurer](#)

A lire :

- [Le guide ultime des meilleurs disquaires de musiques électroniques en France](#)